

Texas : attaque contre les droits des femmes

Les autorités texanes viennent d'adopter une des lois les plus restrictives en matière d'avortement, le rendant illégal même en cas de viol ou d'inceste dès la 6e semaine de grossesse.

Selon les organisations du planning familial, 85 % des avortements ont lieu aujourd'hui après ce délai, car avant nombre de femmes ignorent qu'elles sont enceintes.

Et comme si cela ne suffisait pas, la loi encourage la dénonciation des organismes ou personnes qui aideraient des femmes à avorter.

Pour garder le droit d'avorter, les femmes devront renouer avec les luttes qu'elles ont menées dans le passé.

LO France